

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 17-août-2016 Date de révision 19-juil.-2017 Numéro de révision 4

EGHS / Français (French)

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit VariKleer Liquid

Codes produit 20-3592, 20-3592-001, 20-3592-005

Numéro de FDS 1344869_E

Nom chimique

Methyl methacrylate, 1,4-Butanediol dimethacrylate

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Laboratory Use Only.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la

fiche de données de sécurité

Fabricant ITW Test & Measurement GmbH

Adresse du fabricant Boschstraße 10

73734 Esslingen am Neckar / GERMANY

www.buehler-met.de www.buehler.fr www.buehler.co.uk

Numéro de téléphone +49 (0) 711 4904690-0

Adresse e-mail lab.eu@buehler.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545 Americas: +1 760 476 3962

Americas: +1 760 476 3962 Europe: +1 760 476 3961

Middle East/Africa: +1 760 476 3959 Asia Pacific: +1 760 476 3960

UK: +44 8 08 189 0979

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS



2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H335)
Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)

2.2. Éléments d'étiquetage

Methyl methacrylate, 1,4-Butanediol dimethacrylate



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

P405 - Garder sous clef

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Section 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	CAS-No	Percent	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistremen t REACH
Methyl methacrylate	Present	t 80-62-6 90 - 100% Skin Irrit. 2 (H315)		Skin Irrit. 2 (H315)Liq. 2 (H225)SE 3(H335)Sens.	



				1 (H317)	
1,4-Butanediol	218-218-1	2082-81-7	0 - 10%	Skin Sens. 1B (H317)	
dimethacrylate					

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à

une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

Nom chimique	CAS-No	Liste candidate des substances SVHC
Methyl methacrylate	80-62-6	-
1,4-Butanediol dimethacrylate	2082-81-7	-

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de

symptômes. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un

médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et

vêtements contaminés. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation

cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un

médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité

d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et

évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utiliser l'équipement

de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Sensation de brûlure. Toux et/ ou

respiration sifflante. Difficultés respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les

symptômes.



Section 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Jet d'eau, Mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection

individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

Autres informationsVentiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les

sections 7 et 8.

Pour les secouristesUtiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection

de l'environnement

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher

le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher

sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et

des cours d'eau.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une

matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.



6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau. les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

(RMM)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Methyl methacrylate	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm
80-62-6	STEL: 100 ppm	STEL: 416 mg/m ³	TWA: 205 mg/m ³	TWA: 50 ppm	TWA: 210 mg/m ³



Date de révision 19-juil.-2017

		TWA: 50 ppm TWA: 208 mg/m ³	STEL: 100 ppm STEL: 410 mg/m ³		
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Methyl methacrylate	TWA: 50 ppm	STEL: 100 ppm	STEL: 410 mg/m ³	TWA: 10 ppm	TWA: 25 ppm
80-62-6	STEL: 100 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 205 mg/m ³	TWA: 42 mg/m ³	TWA: 102 mg/m ³
				STEL: 50 ppm	H*
				STEL: 210 mg/m ³	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Methyl methacrylate	STEL 100 ppm	STEL: 100 ppm	STEL: 300 mg/m ³	TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm
80-62-6	STEL 420 mg/m ³	STEL: 420 mg/m ³	TWA: 100 mg/m ³	TWA: 100 mg/m ³	STEL: 100 ppm
	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm		H*	
	TWA: 210 mg/m ³	TWA: 210 mg/m ³		STEL: 100 ppm	
				STEL: 400 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

visage

Lunettes de sécurité étanches. En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux. Aucun exigé pour l'utilisation par les

consommateurs.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Caoutchouc butyle.

Protection de la peau et du

corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.

Contrôles d'exposition liés à la Aucune information disponible. protection de l'environnement

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Incolore Caractéristique Odeur

Couleur Aucune information disponible **Odor Threshold** Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques Méthode

Not determined Point de fusion / congélation

-48°C Aucun(e) connu(e)

Point / intervalle d'ébullition 101°C Point d'éclair

10°C Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur 47 hPa at 20°C Aucun(e) connu(e)



Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Densité relative0.945 g/cm3HydrosolubilitéImmiscible

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité 430°C Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Viscosité Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissementAucune information disponibleMasse molaireAucune information disponible

VOC Content (%) Sans objet

Densité de liquideAucune information disponibleDensité apparenteAucune information disponibleGranulométrieAucune information disponibleDistribution granulométriqueAucune information disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles, Chaleur excessive.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables



Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par

inhalation. (d'après les composants).

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

> mélange. Irritant pour les yeux. (d'après les composants). Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur. Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

> mélange. Provoque une irritation cutanée. (d'après les composants). Peut provoquer une irritation. Le contact prolongé peut entraîner rougeurs et irritation.

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le

mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées,

vomissements et diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur **Symptômes**

des yeux ou larmoiements. Toux et/ ou respiration sifflante.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiquë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	Oral LD50	Dermal LD50	CL50 par inhalation
Methyl methacrylate	= 7900 mg/kg (Rat) = 7872	> 5 g/kg(Rabbit)	= 4632 ppm (Rat) 4 h
mg/kg (Rat)			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour

cutanée la peau.

Classification d'après les données disponibles pour les composants. Irritant pour

graves/irritation oculaire les veux.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Lésions oculaires

Aucune information disponible.



Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écotoxicité Aucune information disponible.

Nom chimique	Toxique pour les	Toxique pour les	Toxicité pour les	Daphnia magna (Puce
	algues	poissons	micro-organismes	d'eau)
Methyl methacrylate	96h EC50: = 170 mg/L	96h LC50: 243 - 275	-	48h EC50: = 69 mg/L
	(Pseudokirchneriella	mg/L (Pimephales		
	subcapitata)	promelas) 96h LC50:		
		125.5 - 190.7 mg/L		
		(Pimephales promelas)		
		96h LC50: 153.9 -		
		341.8 mg/L (Lepomis		
		macrochirus) 96h		
		LC50: > 79 mg/L		
		(Oncorhynchus		
		mykiss) 96h LC50:		
		170 - 206 mg/L		
		(Lepomis macrochirus)		
		96h LC50: 326.4 -		
		426.9 mg/L (Poecilia		
		reticulata)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Nom chimique	Log Pow
Methyl methacrylate	0.7

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.



12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Methyl methacrylate	
1,4-Butanediol dimethacrylate	Sans objet

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement

des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer conformément aux

réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations

environnementales.

Emballages contaminés Aucune information disponible.

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II, (10°C C.C.)

14.3 Classe de danger 3 **14.4 Groupe d'emballage** |

14.5 Polluant marin Sans objet
14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
N° d'urgence F-E, S-D

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la

convention MARPOL et au

recueil IBC

RID

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II

14.3 Classe de danger 3 Étiquettes ADR/RID 3 14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e) **Code de classification** F1

ADR



14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II, (D/E)

14.3 Classe de danger 3 14.4 Groupe d'emballage II

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1
Code de restriction en tunnel (D/E)

IATA

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II

14.3 Classe de danger 314.4 Groupe d'emballage | | |

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Section 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II, (10°C C.C.)

14.3 Classe de danger 3 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Polluant marin Sans objet
14.6 Dispositions spéciales N° d'urgence F-E, S-D

14.7 Transport en vrac Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au

recueil IBC

<u>RID</u>

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II

14.3 Classe de danger 3 Étiquettes ADR/RID 3 14.4 Groupe d'emballage ||

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1

ADR

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED



Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II, (D/E)

14.3 Classe de danger14.4 Groupe d'emballage

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1
Code de restriction en tunnel (D/E)

IATA

14.1 N° ONU UN1247

14.2 Nom d'expédition METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED

Description UN1247, METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED, 3, II

14.3 Classe de danger 3 **14.4 Groupe d'emballage** II

14.5 Danger pour Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Section 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Methyl methacrylate 80-62-6	RG 65,RG 82 RG 65	-
1,4-Butanediol dimethacrylate 2082-81-7	RG 65	-

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

hazardous to water (WGK 2)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail .

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV). Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Polluants organiques persistants

Sans objet.

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5a - LIQUIDES INFLAMMABLES P5b - LIQUIDES INFLAMMABLES



P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet.

Inventaires internationaux

TSCA Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **DSL/NDSL** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **EINECS/ELINCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **ENCS IECSC** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. KECL Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. **PICCS** Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires. AICS (Australie) Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques **EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

Section 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H315 - Provoque une irritation cutanée

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Unis)

Plafond Valeur limite maximale - Désignation « Peau »

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission 01-mars-2017



Date de révision 19-juil.-2017

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité

